



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
DU 22 JUN 2021 À 14H30 À STRASBOURG – CENTRE
ADMINISTRATIF – SALLE DES CONSEILS**

et en visioconférence

Convocation du 16 juin 2021

Membres en exercices 30 titulaires
30 suppléants

Membres présents :

17 titulaires
6 suppléants

Délibération n°379 du Comité syndical

3. Compte administratif 2020

Le Comité syndical doit délibérer avant le 30 juin 2021 sur l'approbation du compte administratif 2020.

Celui-ci fait apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement	excédent	+	124 111,98 €
Section d'investissement	déficit	-	52 213,31 €

Ces résultats correspondent à ceux du compte de gestion du comptable du syndicat mixte pour le SCOTERS.

Après avoir entendu le rapport de la Présidente,

Considérant que M. Justin VOGEL, 1^{er} vice-président, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

*Le Comité syndical
En l'absence de la Présidente Pia IMBS
Sur proposition du vice-président
après en avoir délibéré
à l'unanimité*

Vu le compte de gestion présenté par le Trésorier du syndicat mixte,

APPROUVE le compte administratif du syndicat mixte pour le Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg pour l'exercice 2020 tel que figurant au document joint en annexe et dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de fonctionnement – Dépenses**Chapitres**

011 Charges à caractère général	35 619,19 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	157 073,24 €
65 Autres charges de gestion courante	75 002,52 €
67 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	
68 Dotations aux amortissements	34 763,90 €
TOTAL	302 458,85 €

Section de fonctionnement – Recettes**Chapitres**

74 Dotations, subventions et participations	423 954,15 €
75 Autres produits de gestion courante	1 789,02 €
77 Produits exceptionnels	827,66 €
TOTAL	426 570,83 €

Résultat	+ 124 111,98 €
Résultat reporté	+ 262 268,20 €
Résultat de fonctionnement cumulé	+ 386 380,18 €

Section d'investissement – Dépenses**Chapitres**


20 Immobilisations incorporelles	88 837,28 €
21 Immobilisations corporelles	0 €
TOTAL	88 837,28 €

Section d'investissement – Recettes**Chapitres**

10 Dotations, fonds divers et réserves	1 860,07 €
28 Amortissements des immobilisations	34 763,90 €
TOTAL	36 623,97 €

Résultat	- 52 213,31 €
Résultat reporté	+ 152 560,23 €
Résultat d'investissement cumulé	+ 100 346,92 €

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le **2 5 JUIN 2021**La publication le **2 5 JUIN 2021**Strasbourg, le **2 5 JUIN 2021**

 La Présidente
Pia IMBS


 PREFECTURE
DU BAS-RHIN

29 JUIN 2021